

Politique  
**CULTURELLE**  
**ET PATRIMONIALE**  
**2025-2035**



MRC  
**D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.

# Réalisation

Cette politique a été réalisée par la MRC d'Argenteuil et a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

© MRC d'Argenteuil — 2025

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.



# TABLE DES MATIÈRES



4	<b>Mot du conseil</b>	12	<b>Patrimoine argenteuillois</b>	20	<b>Orientations et objectifs</b>
5	<b>Mise en contexte</b>	15	<b>Démarche d'élaboration et de consultation</b>	31	<b>Mise en oeuvre</b>
6	<b>Bilan de la première politique culturelle</b>	16	<b>Vision 2035</b>	32	<b>Remerciements</b>
8	<b>Portrait du territoire</b>	17	<b>Rôles de la MRC</b>	33	<b>Lexique</b>
10	<b>Portrait culturel</b>	19	<b>Principes directeurs</b>	34	<b>Annexe 1</b>



# MOT DU CONSEIL

La MRC d'Argenteuil vous présente avec fierté sa Politique culturelle et patrimoniale 2025-2035. Cette politique renouvelée exprime notre volonté collective de renforcer la place de la culture et du patrimoine au cœur du développement de notre territoire. Nous réaffirmons ici une conviction profonde : la culture et le patrimoine contribuent directement à l'attrait, au dynamisme, à l'épanouissement et à l'authenticité de nos milieux de vie. Ils façonnent notre identité, nourrissent le sentiment d'appartenance et participent à la vitalité sociale et économique d'Argenteuil.

Cette politique est le résultat d'une démarche de consultation qui a mobilisé les municipalités ainsi que les acteurs engagés dans le développement culturel d'Argenteuil. La contribution de chacun a permis de dégager une vision partagée, ambitieuse et adaptée aux réalités d'Argenteuil. La concertation entre l'ensemble de ces acteurs sera essentielle pour assurer la mise en œuvre de cette vision et pour renforcer la présence de la culture dans l'ensemble de nos communautés.

De plus, dans un contexte où les ressources demeurent restreintes, la mise en commun des expertises, des équipements et des services au sein des organismes et des municipalités représente un levier incontournable. Ce partage et cette entraide permettront de renforcer la capacité d'action de l'écosystème culturel et d'amplifier les retombées des initiatives. En unissant les forces, il est possible de favoriser une vie culturelle régionale forte, distincte, diversifiée et accessible, au bénéfice de tous les citoyens et citoyennes.

Le conseil de la MRC d'Argenteuil tient à exprimer sa reconnaissance envers les artistes, les travailleuses et travailleurs culturels, les bénévoles, les organismes et les municipalités qui contribuent chaque jour à faire vivre la culture sur le territoire ainsi qu'à protéger et à mettre en valeur le patrimoine argenteuillois.



# MISE EN CONTEXTE



Vingt ans après l'adoption de la première politique culturelle de la MRC d'Argenteuil, en 2005, force est de constater que le portrait culturel du territoire s'est transformé. Les besoins et les défis du milieu culturel ont évolué. Le rôle de la MRC s'est aussi défini et précisé. Dans ce contexte, actualiser cette politique devenait essentiel afin de mieux répondre aux priorités et aux enjeux actuels, en plus de guider les actions de la MRC, des municipalités et des partenaires qui souhaitent contribuer à la vitalité culturelle d'Argenteuil.

Pour mieux refléter sa portée, la MRC d'Argenteuil a fait évoluer sa politique culturelle en y intégrant pleinement la dimension patrimoniale, sous le nouveau titre **Politique culturelle et patrimoniale**. En effet, depuis l'adoption de sa première politique culturelle, la MRC a réalisé de nombreuses actions en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. De plus, à la suite des nouveaux pouvoirs et responsabilités en matière de gestion du patrimoine confiés aux MRC par le gouvernement du Québec en 2021, le rôle de la MRC a été appelé à prendre encore plus d'importance dans ce domaine.

Issue d'une démarche de consultation et d'un travail collaboratif avec des représentants du milieu culturel, de milieux complémentaires (ex: éducation, développement social et économique) et des municipalités locales, la Politique culturelle et patrimoniale 2025-2035 définit la vision, les principes directeurs, les orientations et les objectifs de la MRC d'Argenteuil à l'égard du développement culturel. Elle est accompagnée d'un Plan d'action quinquennal qui présente les moyens envisagés pour concrétiser cette politique.

La Politique culturelle et patrimoniale 2025-2035 s'inscrit en complémentarité avec d'autres documents de planification de la MRC, notamment la Politique d'inclusion des personnes issues de l'immigration, le Plan de développement de la zone agricole, la Politique touristique des Basses-Laurentides et le Schéma d'aménagement et de développement. De façon à assurer la transversalité des orientations et des objectifs de la MRC en matière de développement culturel et de gestion du patrimoine, les prochains exercices de planification réalisés par la MRC devront également tenir compte de la présente politique.

# BILAN DE LA PREMIÈRE POLITIQUE CULTURELLE

C'est grâce à l'adoption de sa première politique culturelle que la MRC est devenue, au fil des ans, un acteur de premier plan dans le développement culturel et la gestion du patrimoine d'Argenteuil. Le bilan de cette politique permet d'affirmer le rôle structurant de cette première édition, qui a notamment rendu possible la réalisation de huit ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Ces ententes ont permis de déployer, de soutenir et de favoriser l'accès à la vie culturelle de la région.

Voici les principales initiatives en matière de développement culturel et de gestion du patrimoine depuis l'adoption de la première politique culturelle en 2005.

## POUR SOUTENIR LE MILIEU CULTUREL

- Support, accompagnement et soutien financier offert aux organismes culturels et aux artistes;
- Acquisition d'œuvres d'art réalisées par des artistes locaux;
- Mise sur pied de l'événement Foire de Noël *Saveurs et Culture d'Argenteuil*;
- Mise sur pied du Fonds de développement culturel;
- Octroi de bourses en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial des Laurentides;
- Partenariat avec *Culture pour tous* et *Les Rendez-vous Hydro-Québec* pour favoriser la tenue d'activités culturelles dans les municipalités de 3 000 habitants et moins lors des Journées de la culture.

## POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX ARTS ET À LA CULTURE

- Contribution à l'offre d'activités d'éveil à la lecture (ex. : livre de bienvenue à la naissance *Bébé chevreuil découvre Argenteuil*, ateliers de lecture interactive, semaine *Raconte-moi une histoire*, programme *Lire et faire lire*);
- Contribution à l'offre d'activités culturelles en milieu scolaire (ex. : visites au Musée régional d'Argenteuil, ateliers d'initiation au slam-poésie, ateliers d'initiation à la musique avec le Centre musical CAMMAC, présentation de la Brigade du conte);
- Contribution à l'offre d'activités d'initiation en loisirs culturels (ateliers d'initiation au chant choral, ateliers d'initiation artistique avec le Centre d'art d'Argenteuil);
- Concerts dans les résidences pour aînés avec le Centre musical CAMMAC.

# POUR CONNAÎTRE, PROTÉGER, METTRE EN VALEUR ET DIFFUSER LE PATRIMOINE

- Réalisation de plusieurs études et inventaires pour documenter le patrimoine culturel de la MRC (ex. : inventaire du patrimoine immobilier et des cimetières, étude de caractérisation du patrimoine bâti, étude de caractérisation des unités de paysage, évaluation patrimoniale, etc.);
- Intégration de mesures d'identification, de protection et de mise en valeur des composantes culturelles au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- Réalisation d'initiatives de diffusion et d'interprétation du patrimoine culturel de la MRC (ex. : brochure sur le patrimoine bâti, documentaires « La gare de Lachute, une épopée formidable » et « Argenteuil, je me souviens », parcours historique numérique sur la rivière des Outaouais « Entre Quenechouan et le Long-Sault »);
- Restauration et entretien de l'édifice centenaire dont la MRC est propriétaire depuis 1984;
- Acquisition, restauration et requalification de la gare de Lachute;
- Mise sur pied du Fonds pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti;
- Support technique et financier aux municipalités locales, aux fabriques et aux organismes dans leurs projets de restauration, de requalification et de mise en valeur de sites d'intérêt patrimonial (ex. : requalification de l'église Christ Church par la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin d'accueillir le Musée régional d'Argenteuil, réhabilitation du canal historique de Grenville, etc.).

Le bilan illustre le chemin parcouru et démontre la capacité de la MRC d'Argenteuil et des acteurs culturels à s'engager avec passion et succès dans le développement culturel ainsi que dans la protection et mise en valeur du patrimoine. La MRC a d'ailleurs reçu onze distinctions pour diverses initiatives réalisées entre 1997 et 2024.

Ceci étant dit, les travaux liés à l'actualisation de la politique culturelle ont démontré qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir et de chantiers à mener pour répondre aux enjeux actuels et renforcer la vitalité culturelle d'Argenteuil.



# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## Paysage

Le territoire de la MRC d'Argenteuil est situé dans la partie sud-ouest de la région administrative des Laurentides. Le sud de la MRC est caractérisé par un relief plat et des sols fertiles, où se trouvent les milieux les plus urbanisés, entourés de terres agricoles. Quant à la partie nord de la MRC, formée de terres moins fertiles, très boisées et comptant de nombreux lacs, la foresterie, le récréotourisme et la villégiature représentent ses principaux attraits. L'escarpement laurentien, marquant la frontière entre le sud et le nord, constitue un élément marquant des paysages d'Argenteuil, en plus de la présence de ses trois grandes rivières (du Nord, Rouge et des Outaouais).

**La forêt couvre  
76 % du territoire**

## Population

Depuis 2021, la population est en nette croissance et cela s'explique en grande partie par l'arrivée de personnes provenant d'autres régions du Québec. Le nombre de jeunes ménages et de familles avec enfants est en augmentation. Néanmoins, le vieillissement de la population se poursuit: le quart de la population est âgé de 65 ans ou plus et la rétention des jeunes demeure un enjeu important. Argenteuil accueille également de nouveaux arrivants nés à l'extérieur du Canada: ils représentent 3,4 % de la population, ce qui demeure sous le seuil de la moyenne régionale (7 % dans les Laurentides).

**37 737 résidents permanents**  
**+ 15 000 vilégiateurs saisonniers**

L'étendue du territoire et la faible densité de population font en sorte que certaines communautés sont plus isolées et ont moins accès aux offres et aux activités culturelles proposées.

**9 municipalités  
locales**

**sur une  
superficie  
de 1 339 km<sup>2</sup>**

8

Canal historique de Grenville et son circuit d'interprétation

**Contourner les rapides**



Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Québec

Municipalité	Population 2025
Brownsburg-Chatham	8 146 33 hab. / km <sup>2</sup>
Gore	2 686 30 hab. / km <sup>2</sup>
Grenville	3 041 1 071 hab. / km <sup>2</sup>
Grenville-sur-la-Rouge	1 856 6 hab. / km <sup>2</sup>
Harrington	954 4 hab. / km <sup>2</sup>
Lachute	15 292 139 hab. / km <sup>2</sup>
Mille-Isles	1 838 32 hab. / km <sup>2</sup>
Saint-André-d'Argenteuil	3 257 33 hab. / km <sup>2</sup>
Wentworth	667 8 hab. / km <sup>2</sup>
TOTAL	37 737 31 hab. / km <sup>2</sup>

## Une communauté à double héritage linguistique

L'identité du territoire est profondément marquée par l'héritage de la population anglophone. Autrefois majoritaire, la proportion de personnes ayant pour langue maternelle l'anglais chute à 36 % en 1941 et représente aujourd'hui un peu moins de 15 %.

Certaines municipalités comptent une proportion beaucoup plus élevée d'anglophones et ont d'ailleurs le statut de municipalité bilingue: Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Harrington, Mille-Isles et Wentworth. Une vie biculturelle caractérise toujours la MRC, bien que celle-ci s'amoinde compte tenu de la diminution de la proportion de la minorité anglophone et de son vieillissement.

**Le français est la langue maternelle de 80,5 % de la population**

## Situation socioéconomique

Un fort taux de défavorisation matérielle et sociale est observé sur le territoire de la MRC, ce qui peut constituer un frein important à la participation culturelle:



**19,2 % de la population de 25 à 64 ans est sans diplôme**

(comparativement à 13,1 % pour la région des Laurentides).



**Le revenu médian avant impôt des ménages est de 62 800 \$**

(comparativement à 77 500 \$ pour les Laurentides et à 72 500 \$ pour le Québec).



**19 % des ménages ont un très faible revenu**

(12 560 \$ et moins)

**ou un faible revenu**

(12 560 \$ à 31 400 \$).

# PORTRAIT CULTUREL

La MRC compte une trentaine d'organismes culturels qui œuvrent dans différents domaines artistiques. À cela s'ajoute une quinzaine d'organismes communautaires et de loisirs qui contribuent à l'offre de loisirs culturels. L'ensemble des municipalités viennent enrichir la programmation culturelle offerte à la population.

Voici les faits saillants du portrait culturel d'Argenteuil:

## Des artistes professionnels, amateurs et de la relève

qui pratiquent dans des domaines artistiques variés : arts visuels, cinéma, cirque, danse, littérature, métiers d'arts, musique, théâtre, etc.

## Quatre organismes de formation en arts,

soit le Centre musical CAMMAC, l'École de danse et d'arts Christiane Raymond, For Mé Création – atelier de poterie, Géronimo Plein Air.



## Le Centre d'art d'Argenteuil,

un centre d'exposition en arts visuels, comprenant une boutique d'artisans et une offre d'ateliers créatifs, ainsi que quelques lieux alternatifs d'exposition (ex. : Espace culturel Saint-Gilles, hôtels de ville).

## Les Courtepointières d'Argenteuil

ainsi que trois Cercles de fermières oeuvrent à la transmission des savoir-faire traditionnels liés aux arts textiles.

## Des organismes de création en arts de la scène, professionnels ou amateurs,

tels que Le point de chute productions, Les Productions Coup d'Chœur et Les Productions la Cour des Miracles.



## Une bibliothèque municipale, cinq bibliothèques affiliées au réseau Biblio des Laurentides,

une antenne locale de Lire et faire lire, des offres d'activités telles que des heures du conte et des clubs de lecture, près d'une quinzaine de boîtes Croque-livres et des ententes intermunicipales pour desservir les citoyens et citoyennes des municipalités qui ne disposent pas de leur propre bibliothèque.

## Le Musée régional d'Argenteuil,

qui anime notamment l'église Christ Church. Le territoire compte aussi un site d'interprétation de culture scientifique à l'intérieur de la Centrale de Carillon.

## Film Laurentides promeut la région,

ses paysages et son patrimoine bâti auprès des producteurs pour attirer des tournages cinématographiques et télévisuels.

### Deux organismes communautaires

œuvrent dans le secteur de l’alphabétisation et deux organismes communautaires offrent des activités d’éveil à la lecture.

### Diverses initiatives et associations qui contribuent à la vitalité culturelle:

le ciné-club La Branche, les activités interculturelles du Centre pour l’Immigration en Région, des troupes de théâtre amateur, des festivals, des chorales, une ligue d’improvisation à l’école secondaire, etc.

### La plus vieille exposition agricole ( l’Expo Lachute Fair )

encore active au Canada, organisée par la Société d’agriculture d’Argenteuil depuis 1825, ainsi que des marchés publics et des marchés de Noël qui mettent en valeur le terroir argenteuillois.

### Des événements festifs et rassembleurs

(fêtes, carnivals, festivals, marchés) proposés par des municipalités et présentant des performances en arts de la scène.



Héritage Ferme Kerr (comedy club)

### Divers moyens de communication locaux,

tels que la télévision communautaire d’Argenteuil, les bulletins municipaux, une station de radio et quelques journaux imprimés francophones et anglophones qui couvrent encore la région.

### Plusieurs diffuseurs en arts de la scène,

soit l’Espace culturel Lakefield, l’Espace culturel Saint-Gilles, Héritage Ferme Kerr (comedy club), les Productions Les 2 Vallées (salle Cécile-Wojas de la Polyvalente Lavigne), le Centre musical CAMMAC (salle de concert Lucy), le Théâtre des petits bonheurs ainsi que plusieurs lieux alternatifs de diffusion (ex. : centres communautaires, parcs, églises, restaurants et bars).

La vie culturelle est bien présente dans la MRC et se déploie sous de multiples formes. La pratique amateur occupe une place importante, tandis qu’une croissance de la pratique et de l’offre professionnelle est aussi observée. Il n’y a pas de lieu de diffusion professionnel public qui pourrait répondre aux besoins de différents types de production artistique. Néanmoins, plusieurs lieux et salles de spectacle, possédant chacun sa propre identité, ses atouts et ses contraintes, permettent de diffuser une programmation culturelle riche et de qualité.

La vie culturelle repose en grande partie sur l’engagement bénévole de citoyens ainsi que sur des travailleurs culturels et des artistes fortement impliqués. Comme dans plusieurs autres régions du Québec, le secteur culturel d’Argenteuil se caractérise par une grande précarité et le financement est au centre des préoccupations des acteurs culturels.

La Ville de Lachute est devenue la première municipalité de la MRC à se doter d’une politique culturelle en 2025, ouvrant ainsi la voie à ses consœurs. Les municipalités de la MRC disposent de ressources variables pour soutenir les arts, la culture et le patrimoine. Bien que certaines municipalités n’ont pas de ressources dédiées et que d’autres bénéficient d’un soutien à temps partiel ou à temps plein, elles démontrent toutes une volonté croissante de structurer et d’enrichir leur offre culturelle. Cette dynamique témoigne d’une progression notable et d’un potentiel prometteur pour l’ensemble du territoire.

# PATRIMOINE ARGENTEUILLOIS

La MRC d'Argenteuil est reconnue pour la richesse de son histoire, marquée d'abord par la présence sur le territoire de membres des Premières Nations et ensuite par l'arrivée et la cohabitation de communautés canadiennes-françaises, britanniques, américaines, écossaises, irlandaises, etc. Ce métissage culturel est sans doute ce qui distingue le plus la MRC d'Argenteuil des autres régions du Québec. Il se reflète dans l'aménagement du territoire, les paysages et l'architecture de la région.

Voici un bref portrait du patrimoine argenteuillois :

- Peu d'**études et de fouilles archéologiques** effectuées sur le territoire pour documenter la présence des Premières Nations et mettre en valeur leur histoire.
- La MRC compte de nombreux **secteurs d'intérêt patrimonial** dans les hameaux, villages et villes du territoire reconnus pour leur intérêt historique, culturel et paysager. Ils se caractérisent notamment par une concentration d'immeubles érigés avant 1940 ayant conservé un certain degré d'authenticité et une ambiance paysagère distinctive.
- Le **patrimoine immobilier résidentiel et institutionnel** est somme toute bien documenté et les initiatives (dont l'inventaire du patrimoine bâti) permettront à la MRC d'approfondir significativement ses connaissances.
- Le territoire est aussi reconnu pour la beauté de ses **paysages culturels**, dont plusieurs font l'objet de mesures d'encadrement. Ils attirent de nombreux excursionnistes et villégiateurs, sans compter qu'ils sont également prisés à des fins cinématographiques et télévisuelles. La réalisation récente d'une étude typomorphologique permettra d'approfondir les connaissances sur les paysages et les secteurs d'intérêt patrimonial.
- Le territoire de la MRC d'Argenteuil compte à lui seul au moins 37 églises et 57 cimetières de différentes confessions religieuses. Les menaces qui pèsent sur la conservation du **patrimoine religieux et funéraire** sont importantes en raison notamment de la diminution de la pratique religieuse, du vieillissement de la population et de la santé financière de ces organisations. Néanmoins, la communauté se mobilise pour la **requalification d'anciens lieux de culte**. Par exemple, quatre églises sont devenues la propriété de municipalités au cours des dernières années, alors que trois autres ont été acquises par des organismes à but non lucratif. Ces projets ont pris plusieurs formes: centre communautaire, plateaux de gymnastique, espace muséal, salle de spectacle, sans compter le déménagement de la bibliothèque de Lachute dans l'ancienne église Unie.



Église Christ Church, propriété de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, abritant le Musée régional d'Argenteuil

- Le **patrimoine agricole** souffre également de sa sous-utilisation. Comme le souligne le Plan de développement de la zone agricole de la MRC, les bâtiments fonctionnels tels que les granges-étables sont menacés de disparition, car ils répondent difficilement aux pratiques agricoles actuelles et aux normes strictes imposées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
- D'autres types de patrimoine gagneraient à être mieux connus et documentés, tels que le **patrimoine ouvrier et industriel**.
- Le Musée régional d'Argenteuil, fondé en 1938, est le deuxième plus ancien musée privé au Québec. Sa collection, contenant environ 15 000 artefacts et plus de 53 mètres linéaires d'archives, représente une part essentielle du **patrimoine mobilier et archivistique** d'Argenteuil. Riche de sa longue histoire, le Musée est pleinement mobilisé pour relever plusieurs défis, dont le manque d'espace pour entreposer sa collection et l'obtention du statut d'institution muséale agréée accordé par le gouvernement du Québec.
- Au cours des dernières années, la protection du **patrimoine bâti** est devenue plus complexe en raison de la pression immobilière engendrée par la croissance démographique et l'évolution des besoins résidentiels. De plus, le contexte économique et la situation financière des différents paliers de gouvernement fragilisent les investissements nécessaires à sa préservation. Malgré les défis, une volonté et une sensibilité croissantes se traduisent par des actions concrètes de la part des municipalités, sans compter la mobilisation de plusieurs organismes et l'implication citoyenne pour valoriser et faire rayonner le patrimoine argenteuillois.

### 3 organismes voués à la protection d'immeubles

- Conseil de sauvegarde de l'église Saint-Joseph (Carillon);
- Commission du patrimoine et du développement récréotouristique de Grenville (pour la Maison du patrimoine);
- Musée régional d'Argenteuil (qui habite et anime l'église Christ Church), à Saint-André-d'Argenteuil.

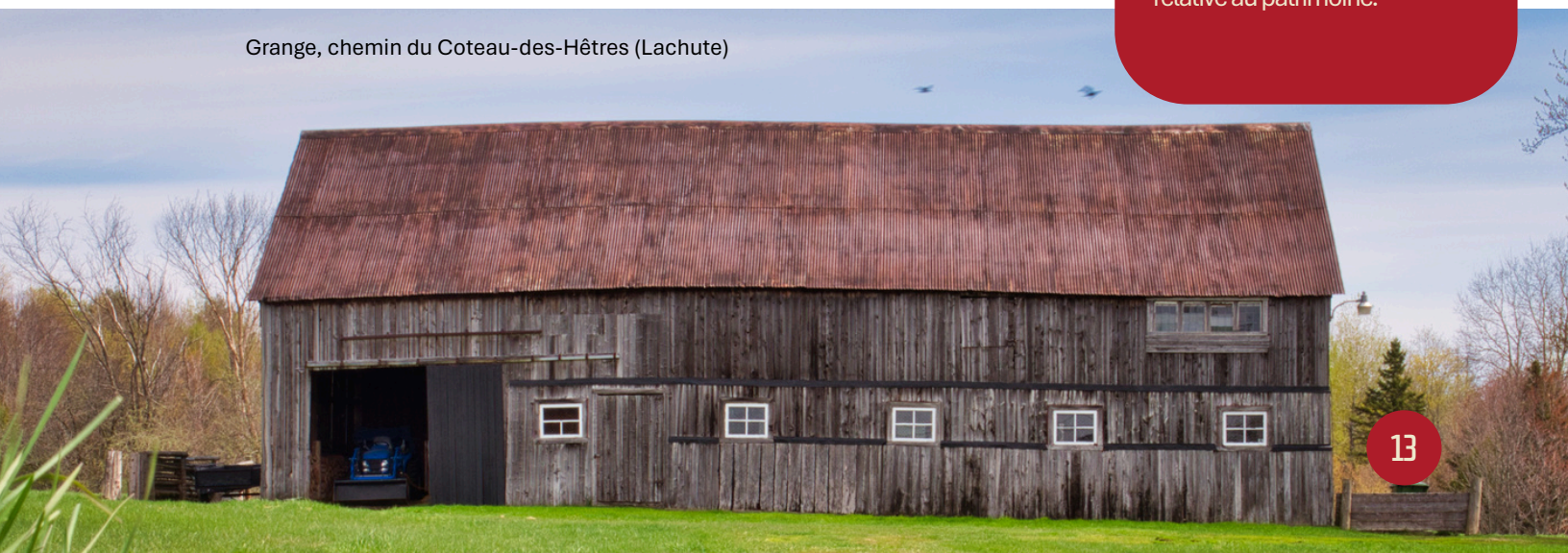
### 19 statuts légaux ou reconnaissances

attribués à des éléments du patrimoine culturel d'Argenteuil par les trois paliers de gouvernement (annexe 1).

### 4 Conseils locaux et un Conseil régional du patrimoine

créés respectivement par les municipalités locales et la MRC. Ces conseils, composés de citoyens et d'élus, ont pour fonction de donner des avis, à la demande des municipalités ou de la MRC, sur toute question relative au patrimoine.

Grange, chemin du Coteau-des-Hêtres (Lachute)





# DÉMARCHE D'ÉLABORATION ET DE CONSULTATION

Afin d'élaborer une politique qui soit à la fois ancrée dans son milieu, réaliste et structurante, la MRC d'Argenteuil a mené une démarche qui s'est étalée sur près de deux ans. Une firme externe a été mandatée pour soutenir la réalisation du portrait culturel, l'élaboration de la politique et du plan d'action ainsi que pour orchestrer les différentes démarches de consultation.

Le travail a été appuyé par un comité de suivi composé de représentantes des milieux culturels, de l'éducation et du développement social, d'employés municipaux oeuvrant dans le secteur de la culture et du patrimoine et d'une élue membre du conseil de la MRC.

Voici les principales activités réalisées ayant mené à l'adoption de la Politique culturelle et patrimoniale 2025-2035.

<b>Février 2024</b>	Décision du conseil d'actualiser la politique culturelle de la MRC d'Argenteuil
<b>Mai 2024</b>	Journée de consultation des acteurs du milieu culturel et de milieux complémentaires de la MRC d'Argenteuil (32 participants)
<b>Juin à octobre 2024</b>	Entretiens semi-dirigés avec des représentants des neuf municipalités locales et entretiens complémentaires avec des représentants du milieu culturel
<b>Novembre 2024 à mai 2025</b>	Réalisation du portrait culturel de la MRC
<b>Juin 2025</b>	Présentation et validation du portrait culturel de la MRC auprès des membres du comité de suivi
<b>Juin à septembre 2025</b>	Élaboration des avant-projets de la politique et du plan d'action – présentation et validation auprès des membres du comité de suivi
<b>8 octobre 2025</b>	Adoption de la politique et du plan d'action quinquennal 2026-2030 par le conseil de la MRC d'Argenteuil

# VISION 2035

La MRC d'Argenteuil entend poursuivre le développement d'une vie culturelle régionale forte, distincte, diversifiée et accessible, au bénéfice de tous les citoyens et citoyennes du territoire. En plus de valoriser l'expertise et le savoir-faire des artistes et des organismes locaux, la MRC s'appuiera sur une importante cohésion entre les municipalités et sur un milieu culturel où la collaboration et la concertation prédominent.

Pour la MRC d'Argenteuil, ce développement doit prendre en compte les richesses naturelles du territoire et sa biodiversité, se nourrir de son riche héritage historique et assurer la protection et la mise en valeur de son patrimoine et de ses paysages. La MRC compte accentuer le rôle de la culture et du patrimoine dans le développement régional durable et authentique du territoire, notamment en favorisant la collaboration entre différents secteurs d'activités.

## DÉFINITIONS

### CULTURE



La MRC s'inspire de la définition de l'UNESCO (1982) et considère la culture comme l'ensemble des traits distinctifs qui caractérisent le territoire et auxquels les communautés s'identifient, tels que la langue, les traditions, les valeurs humaines, les paysages, le terroir, le patrimoine et les savoir-faire. Il s'agit d'un bien collectif précieux, qu'il faut protéger, valoriser et enrichir.

La culture englobe aussi les différentes formes d'art (ex. : arts de la scène, arts visuels, cinéma, métiers d'arts, littérature, etc.). Elle renvoie à la création, à la production et à la diffusion d'œuvres et de produits créés par les artistes et artisans.

### PATRIMOINE CULTUREL



La MRC s'appuie sur la définition issue de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec qui distingue les principaux types de patrimoine, reflétant l'identité d'une société, à savoir : les immeubles et les sites patrimoniaux (patrimoine immobilier), les documents et les objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), le patrimoine immatériel (traditions et savoir-faire), les paysages culturels patrimoniaux, les personnages historiques décédés, ainsi que les lieux et événements historiques.

# RÔLES DE LA MRC

Dès la fin des années 1990 et de façon plus structurée depuis l'adoption de sa première politique culturelle en 2005, la MRC d'Argenteuil a joué un rôle important dans le développement culturel du territoire ainsi que pour la protection et la mise en valeur de son patrimoine. Dans le cadre de cette seconde politique, en s'appuyant sur l'expérience acquise et en tenant compte de ses ressources et de ses nouvelles responsabilités en matière de gestion du patrimoine, la MRC entend jouer les rôles suivants en réponse aux besoins et aux enjeux identifiés:

- La MRC poursuivra son rôle de **facilitatrice** et d'**accompagnatrice** du milieu culturel. Par exemple, soutenir l'émergence et le développement d'initiatives, conseiller des organismes culturels, offrir un support technique et/ou financier, encourager la mutualisation des ressources, etc.;
- La MRC continuera d'agir en tant que **réalisatrice** d'initiatives ou de projets à l'échelle régionale répondant à des besoins collectifs, en complémentarité avec la mission des organismes culturels et des municipalités locales;
- La MRC souhaite renforcer son **rôle en matière de concertation** du milieu culturel et dans le développement de collaborations avec d'autres secteurs;
- La MRC **encadre l'aménagement du territoire**, notamment en ce qui concerne la **protection et la valorisation des composantes culturelles** (ex. : paysages, patrimoine culturel, architecture, art public).



Atelier de slam-poésie dirigé par Mathieu Lippé, artiste et poète, auprès des élèves de l'École polyvalente Lavigne, dans le cadre du projet « Je slam donc je suis », coordonné par Marie-Ève Nadeau



# PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont les pierres d'assise de la Politique culturelle et patrimoniale. Il s'agit, en quelque sorte, d'un code de conduite qu'Argenteuil se donne pour mettre en œuvre la politique et contribuer au développement des arts, de la culture et à la mise en valeur du patrimoine sur le territoire.

## 1- Augmenter la cohésion tout en reconnaissant les différences

Développer une culture et une vie culturelle régionale fortes tout en reconnaissant et en valorisant les caractéristiques propres à chaque municipalité.

## 2- Valoriser les artistes, les organismes culturels ainsi que les ressources locales

Privilégier le recours aux artistes, aux organismes et aux expertises locales, puis viser une utilisation optimale des ressources matérielles et immobilières disponibles sur le territoire.

## 3- Favoriser l'équité entre les citoyens et citoyennes

Ouvrer à ce que l'ensemble de la population puisse avoir accès à une offre culturelle de qualité, et ce, peu importe l'âge, l'identité de genre, la langue, l'origine et la situation géographique ou économique.

## 4- Favoriser le développement intersectoriel de la culture et du patrimoine

Favoriser la collaboration entre le secteur culturel et différents milieux (notamment la santé, l'éducation, le développement social, l'habitation, le milieu des affaires, le tourisme, l'environnement, etc.) en vue de réaliser des objectifs partagés.

## 5- Contribuer à protéger et à valoriser l'environnement

Tendre à ce que le développement culturel du territoire ait une faible empreinte environnementale et qu'il constitue un vecteur de développement durable.

# ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Pour concrétiser la vision, en tenant compte du potentiel culturel ainsi que des forces et des faiblesses identifiées, la mise en œuvre de la politique s'appuiera sur les quatre orientations suivantes :

**1**

**Soutenir les acteurs culturels dans la croissance de leur pratique ou le développement de leur organisme**

**2**

**Faciliter l'accès et la participation de tous les citoyens et citoyennes aux activités culturelles et patrimoniales**

**3**

**Développer des outils et des stratégies régionales de développement culturel, de concert avec le milieu municipal**

**4**

**Protéger et mettre en valeur le patrimoine argenteuillois**



Aramis « En famille », dirigé par Urhiel Madran-Cyr, auteur, compositeur et interprète, dans le cadre d'une résidence de création à l'Espace culturel Saint-Gilles offerte en collaboration avec Télé-Québec Outaouais-Laurentides

# ORIENTATION 1

Soutenir les acteurs culturels dans la croissance de leur pratique ou le développement de leur organisme



## - LES ARTISTES ET LES ORGANISMES CULTURELS SONT LES POUMONS DE L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL D'UN TERRITOIRE -

La MRC est choyée de pouvoir compter sur le dynamisme et le dévouement de nombreux artistes, travailleurs culturels et bénévoles qui ont à cœur la vitalité culturelle de la région. Pour demeurer engagé et éviter l'épuisement, l'écosystème culturel doit bénéficier de ressources humaines et financières suffisantes. Consciente de cette réalité, la MRC d'Argenteuil entend jouer un rôle de premier plan dans l'accompagnement et le soutien aux acteurs culturels. La MRC souhaite contribuer à la reconnaissance et à la pérennité des organismes culturels.

De plus, une augmentation de la concertation du milieu culturel au niveau régional est souhaitée et apparaît plus que jamais nécessaire pour renforcer la capacité d'action du milieu, développer des partenariats, partager des ressources et travailler de concert sur des problématiques communes. L'augmentation de la promotion des offres culturelles et la visibilité des artistes et des organismes sont aussi identifiées comme des éléments incontournables pour soutenir concrètement le milieu. Enfin, la vitalité économique du secteur culturel est indissociable du tourisme culturel; soutenir sa croissance sera donc essentiel.

Objectifs	
1.1	Assurer la concertation et l'échange d'informations au sein du milieu culturel de la MRC, ainsi qu'avec le milieu culturel des Laurentides et des régions limitrophes (ex. : Outaouais, Est ontarien).
1.2	Œuvrer à la promotion de l'offre culturelle du territoire auprès de la population d'Argenteuil, des Laurentides et des régions limitrophes.
1.3	Doter la MRC d'outils et de politiques pour encadrer le soutien offert aux acteurs culturels.
1.4	Offrir un support technique et/ou financier aux organismes culturels et aux artistes et artisans du territoire.
1.5	Collaborer avec diverses instances et partenaires pour stimuler le tourisme culturel.

# ORIENTATION 2

Faciliter l'accès et la participation de tous les citoyens et citoyennes aux activités culturelles et patrimoniales



## - CHAQUE CITOYEN ET CITOYENNE A LE DROIT D'ACCÉDER ET DE PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE, À L'EXPRESSION DE SA CULTURE ET À LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITÉ -

Sensible à l'effet que la culture contribue au bien-être individuel et collectif, en plus de favoriser le vivre-ensemble, la MRC vise à assurer une plus grande équité et un meilleur accès à la vie culturelle. Or, plusieurs obstacles liés à la participation culturelle ont été identifiés. Sur le plan socioéconomique, Argenteuil présente l'un des taux de défavorisation sociale et matérielle les plus élevés des Laurentides. Sur le plan géographique, l'étendue du territoire et la faible densité de population limitent l'accès à l'offre culturelle dans les communautés plus isolées. Enfin, la mixité sociale du territoire appelle une attention particulière à la participation culturelle de la communauté anglophone, des nouveaux arrivants ainsi que des villégiateurs.

Afin de réduire les obstacles à la participation culturelle, la MRC souhaite soutenir l'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière envers les secteurs moins bien desservis. L'idée est d'offrir à la population des opportunités variées, gratuites ou à faible coût, de participer à la vie culturelle de leur communauté et de la MRC. Pour ce faire, elle entend collaborer avec les municipalités, le milieu scolaire et le milieu culturel d'Argenteuil, mais également avec les milieux communautaires et de la santé. Enfin, la MRC désire favoriser une plus grande présence des arts et de la culture dans l'environnement immédiat des citoyens et des citoyennes, notamment par l'intégration d'œuvres d'art public sur le territoire.

Objectifs	
2.1	Œuvrer à ce que la culture soit accessible au plus grand nombre de citoyens considérant notamment les facteurs socioéconomiques, linguistiques et géographiques.
2.2	Soutenir une offre d'activités culturelles diversifiées couvrant un large éventail de domaines et de pratiques artistiques.
2.3	Collaborer et mener des initiatives visant à développer l'offre culturelle en milieu scolaire.
2.4	Collaborer avec le milieu communautaire et de la santé publique afin de développer des projets culturels et artistiques en réponse à des enjeux sociaux.
2.5	Assurer une plus grande présence des arts et de la culture dans l'aménagement du territoire.

# ORIENTATION 3

Développer des outils et des stratégies régionales de développement culturel, de concert avec le milieu municipal



## - UNE VIE CULTURELLE RÉGIONALE FORTE SE CONSTRUIT COLLECTIVEMENT, EN MISANT SUR LA CONCERTATION ET LES FORCES DU MILIEU -

La MRC d'Argenteuil entend œuvrer à développer une vie culturelle régionale forte, distincte et diversifiée. Plusieurs défis régionaux limitent cependant le développement d'une offre culturelle de proximité sur l'ensemble du territoire. Tant du côté des municipalités que des organismes culturels, les ressources humaines, financières et matérielles sont limitées. Il est également possible d'observer un essoufflement et un enjeu de renouvellement des ressources bénévoles. Enfin, certaines lacunes sur le plan des équipements et des espaces culturels disponibles limitent la pratique et l'offre culturelle et artistique dans certains secteurs.

Au regard de cette situation, la MRC d'Argenteuil souhaite développer des outils et des stratégies régionales de développement culturel, en travaillant en concertation avec les municipalités locales. Pour y parvenir, elle pourra également prendre appui sur les ressources existantes: certains lieux de diffusion et de création privés ou publics, six bibliothèques, un réseau de travailleurs culturels, d'artistes et de bénévoles, etc.

Objectifs	
3.1	Soutenir les municipalités locales dans le développement de leur vie culturelle et la mise en valeur de leur patrimoine.
3.2	Contribuer à bonifier les ressources matérielles disponibles, optimiser l'aménagement d'espaces culturels et encourager leur partage et mise en commun.
3.3	Mener des actions en vue de contribuer au développement d'une relève bénévole sur le territoire.



# ORIENTATION 4

Protéger et mettre en valeur le patrimoine argenteuillois

Ensemble vocal Hémiote, lors d'un concert, devant l'église Margaret Rodger Memorial (Lachute)



## - LE PATRIMOINE CULTUREL DE LA MRC D'ARGENTEUIL: UN HÉRITAGE COLLECTIF À PRÉSERVER, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE -

Le patrimoine argenteuillois contribue de façon incontournable à l'identité du territoire et au sentiment d'appartenance et de fierté de la population. Ce patrimoine représente un atout pour mettre en valeur les caractéristiques distinctives de la MRC et favoriser un développement durable et authentique du territoire.

La MRC compte poursuivre ses efforts pour documenter le patrimoine argenteuillois et mettre à profit son expertise et ses compétences pour contribuer à sa protection. La MRC maintient son engagement à favoriser la réutilisation et la requalification d'immeubles patrimoniaux avant de construire à neuf, afin de répondre à des besoins d'infrastructures de la communauté. Enfin, elle souhaite soutenir et développer des initiatives d'interprétation et de diffusion du patrimoine culturel régional afin de le mettre en lumière et rendre l'histoire locale et régionale plus accessible, vivante et significative pour la population et les visiteurs.

En collaboration avec les municipalités, la MRC d'Argenteuil entend donc protéger, mettre en valeur et transmettre ces richesses collectives et identitaires, pour le bénéfice de la population et celui des générations futures.

Objectifs	
4.1	Poursuivre l'acquisition et l'approfondissement des connaissances sur le patrimoine culturel régional.
4.2	Assurer la protection du patrimoine culturel régional en collaboration avec les municipalités locales.
4.3	Mettre en valeur les différents types de patrimoine (ex. : patrimoine bâti, patrimoine paysager, lieux, événements et personnages historiques, etc.) de la région par diverses initiatives d'interprétation.
4.4	Procéder à une collecte de la mémoire vivante et du patrimoine immatériel, puis en assurer sa diffusion.
4.5	Impliquer le Conseil régional du patrimoine d'Argenteuil dans les actions de protection et de mise en valeur du patrimoine.



# MISE EN OEUVRE

La Politique culturelle et patrimoniale 2025-2035 constitue un cadre de référence pour la prochaine décennie, afin de guider les interventions de la MRC et de ses partenaires en matière de développement culturel et de gestion du patrimoine. Un plan d'action quinquennal permettra de concrétiser la vision, les orientations et les objectifs de la politique. Pour piloter sa mise en œuvre et accompagner la réalisation du plan d'action, la MRC souhaite créer un comité culturel permanent. Le Conseil régional du patrimoine de la MRC sera également mis à contribution pour tout ce qui relève du domaine du patrimoine culturel.



Po Lazarus et Jeanne Laforest à l'Espace culturel Lakefield (ancienne église Holy Trinity), appartenant à la Municipalité du Canton de Gore, qui en assure la gestion et la programmation

# REMERCIEMENTS

La MRC d'Argenteuil tient à remercier chaleureusement toutes les personnes et organisations qui ont pris part aux démarches de consultation dans le cadre de l'élaboration de la Politique culturelle et patrimoniale 2025-2035. Artistes, travailleurs culturels, bénévoles, représentants du milieu de l'éducation, du développement social et économique, élus et personnel municipal ont contribué à nourrir la réflexion collective et à faire en sorte que cette politique soit enracinée dans le territoire et propose une vision et des orientations structurantes et réalistes pour le développement culturel et la gestion du patrimoine d'Argenteuil. La MRC tient à remercier de façon toute particulière les membres du comité de suivi:

- Chloé Charrette, responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Canton de Gore
- Cynthia Dubé, autrice et citoyenne impliquée auprès de plusieurs organismes culturels
- Mélanie Gosselin, directrice, Culture Laurentides
- France Lyonnais, enseignante en arts plastiques, École polyvalente Lavigne
- Marie-Ève Nadeau, mobilisatrice culturelle, développement et communication, Carrefour Jeunesse-Emploi d'Argenteuil et professeure de piano
- Gabrielle Parr, mairesse, Canton de Harrington
- Claudia Tremblay, chef de division bibliothèque et culture, Ville de Lachute



# LEXIQUE

## **Acteurs culturels**

Ensemble des personnes et organisations qui composent l'écosystème culturel local, telles que les entreprises, les organismes culturels, les personnes-ressources en culture et/ou en loisir d'une municipalité, les travailleurs culturels, les artistes, les bénévoles et citoyens engagés, etc.

## **Composantes culturelles**

Éléments observables sur le territoire qui participent à définir son caractère et son identité, comme le paysage, le patrimoine culturel, l'architecture, l'espace public et l'art public (Glossaire des Orientations gouvernementales en aménagement du territoire pour les MRC A, B et C, 2024, Gouvernement du Québec).

## **Développement culturel**

Le développement culturel stimule et soutient le domaine de la culture et des communications par divers projets. Les actions de développement culturel permettent d'améliorer la vitalité culturelle d'un milieu, notamment en bonifiant l'accessibilité et la participation à la culture (ministère de la Culture et des Communications du Québec, lexique du programme Ententes de développement culturel municipales et régionales 2024-2027).

## **Écosystème (ou milieu) culturel**

L'écosystème (ou milieu) culturel désigne l'ensemble des personnes, organisations, ressources, lieux et pratiques qui interagissent et qui contribuent à la vitalité culturelle de la communauté et du territoire (inspirée de la Ville de Mascouche, Politique culturelle et patrimoniale, 2025).

## **Gestion du patrimoine (culturel)**

Ensemble des actions visant à assurer la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel sous toutes ses formes (ministère de la Culture et des Communications du Québec, lexique du Programme d'ententes en patrimoine 2026-2028).

## **Pratique artistique amateur**

Activités de création ou d'interprétation artistique exercées par plaisir, passion ou pour le développement personnel, en dehors de toute contrainte professionnelle et sans recherche de revenu. Elle favorise la créativité, la cohésion sociale et constitue un loisir culturel actif (Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, dossier thématique).

## **Pratique artistique professionnelle**

Activités de recherche, de création ou d'interprétation exercées par un artiste professionnel, autodidacte ou ayant fait des études, qui possède l'expérience et les connaissances nécessaires au développement de cette pratique. L'artiste professionnel est reconnu par ses pairs, se consacre principalement à la pratique de son art et en tire généralement une rémunération (Conseil des arts de Montréal, lexique).

## **Vitalité culturelle**

La vitalité culturelle se définit par l'ensemble des pratiques, activités et actions culturelles constituant une offre riche et diversifiée et faisant appel à une participation proactive de la communauté [...] (La valise culturelle de l'élu municipal, 2014, Les Arts et la Ville).

# ANNEXE 1

Liste des statuts légaux et des reconnaissances attribués à des éléments du patrimoine culturel dans Argenteuil par les différents paliers de gouvernement:

## Au niveau fédéral

- Gare du Canadien Pacifique à Lachute, 1992 (en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales)
- Lieu historique national de la Caserne-de-Carillon, 1960 (désignation)
- Lieu historique national du Canal-de-Carillon, 1929 (désignation)
- Événement historique national du Canal de Grenville, 1929 (désignation)

## Au niveau provincial

- Maude Abbott, personnage historique, 2019 (identification)
- Lieu historique national de la rivière des Outaouais, 2017 (désignation)
- Église Christ Church, 1985, Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil (classement)
- Maison Barclay-Désormeaux, 1973, Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil (classement)

## Au niveau municipal

- Église Saint-Aidan et son cimetière, Canton de Wentworth, 2025 (citation)
- Église Holy Trinity et son cimetière, Canton de Gore, 2024 (citation)
- Ancienne Église Unie, Ville de Lachute, 2023 (citation)
- Camp scout Tamaracouta, Municipalité de Mille-Isles, 2021 (citation)
- Église Saint-Philippe, Ville de Brownsburg-Chatham, 2020 (citation)
- Gare de Calumet, Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, 2011 (citation)
- Maison du patrimoine de Grenville, Village de Grenville, 2008 (citation)
- Église St. Mungo's, Ville de Brownsburg-Chatham, 2007 (citation)
- Gare historique de la MRC d'Argenteuil, Ville de Lachute, 2007 (citation)
- Édifice centenaire de la MRC d'Argenteuil, Ville de Lachute, 2007 (citation)
- Maude Abbott, personnage historique, Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, 2015 (identification)



Gare historique (Lachute)





L'artiste-peintre Emmanuelle Charneau, à la Brasserie Sir John (Lachute)

Atelier créatif au Centre d'art d'Argenteuil (Lachute)



Entente de développement culturel

# Plan d'action 2026-2030

## Politique culturelle et patrimoniale



MRC  
**D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.

# ORIENTATION 1

## Soutenir les acteurs culturels dans la croissance de leur pratique ou le développement de leur organisme

### Objectif 1.1

**Assurer la concertation et l'échange d'informations au sein du milieu culturel de la MRC, ainsi qu'avec le milieu culturel des Laurentides et des régions limitrophes (ex. : Outaouais, Est ontarien)**

- Créer et animer un comité de mise en œuvre de la Politique culturelle et patrimoniale.
- Mettre en place une rencontre annuelle de réseautage, réunissant le milieu culturel d'Argenteuil.
- Assurer une participation active de la MRC d'Argenteuil à des comités régionaux et des activités de réseautage dans le domaine de la culture et du patrimoine (ex. : comités et événements organisés par Culture Laurentides, Pacte de l'amitié avec la MRC Papineau et les Comtés unis de Prescott et Russell).
- Créer et maintenir à jour un répertoire des ressources culturelles (artistes, organismes, travailleurs culturels, lieux culturels).

### Objectif 1.2

**Œuvrer à la promotion de l'offre culturelle du territoire auprès de la population d'Argenteuil, des Laurentides et des régions limitrophes**

- Créer et mettre en œuvre un plan de communication régional visant à diffuser et promouvoir l'offre culturelle.
- Viser à ce que l'offre culturelle soit diffusée sur les plateformes numériques existantes et sur différents types d'outils (ex. : calendrier d'activités).
- Favoriser la promotion croisée entre organismes culturels.

### **Objectif 1.3**

#### **Doter la MRC d'outils et de politiques pour encadrer le soutien offert aux acteurs culturels**

- Créer puis appliquer une politique de reconnaissance à l'égard des organismes culturels.
- Se doter d'une politique de développement de la collection et de prêts d'oeuvres d'art pour la MRC.

### **Objectif 1.4**

#### **Offrir un support technique et/ou financier aux organismes culturels et aux artistes et artisans du territoire**

- Maintenir et réviser le Fonds de développement culturel de la MRC.
- Reconduire l'Entente de partenariat territorial avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.
- Exercer un rôle-conseil en matière de gouvernance, de recherche et diversification des sources de financement, de mutualisation de ressources, d'élaborations de projets, de rédaction de demandes d'aide financière, etc.

### **Objectif 1.5**

#### **Collaborer avec diverses instances et partenaires pour stimuler le tourisme culturel**

- Favoriser la forfaitisation entre organismes culturels et autres types d'entreprises (ex. : agroalimentaire, récréotouristique, etc.).
- Favoriser le développement d'offres touristiques qui allient culture, patrimoine, plein air, agrotourisme, etc.

# ORIENTATION 2

## Encourager la participation de tous les citoyens et citoyennes aux activités culturelles et patrimoniales

### Objectif 2.1

**Œuvrer à ce que la culture soit accessible au plus grand nombre de citoyens considérant notamment les facteurs socioéconomiques, linguistiques et géographiques**

- Favoriser la conception et le déploiement d'offres culturelles hors les murs et itinérantes.
- Encourager la participation culturelle anglophone par l'offre d'activités adaptées.
- Soutenir l'offre d'activités culturelles gratuites ou à faible coût.

### Objectif 2.2

**Soutenir une offre d'activités culturelles diversifiées couvrant un large éventail de domaines et de pratiques artistiques**

- Encourager le développement de programmations qui comprennent différentes disciplines en arts de la scène (ex. : musique, danse, théâtre, arts du cirque, improvisation, etc.).
- Appuyer des initiatives de médiation culturelle visant à faire découvrir et apprécier différentes pratiques artistiques.

### Objectif 2.3

**Collaborer et mener des initiatives visant à développer l'offre culturelle en milieu scolaire**

- Faire connaître l'offre culturelle régionale aux écoles et au personnel enseignant.
- Aider les artistes et les organismes du territoire à intégrer le *Répertoire culture-éducation*.
- Participer au comité culturel du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

## **Objectif 2.4**

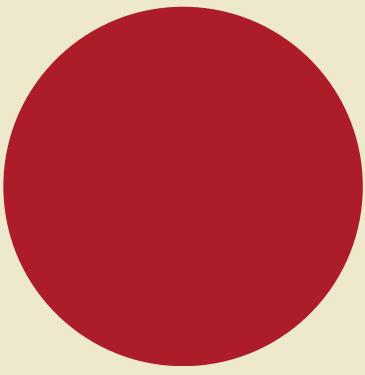
### **Collaborer avec le milieu communautaire et de la santé publique afin de développer des projets culturels et artistiques en réponse à des enjeux sociaux**

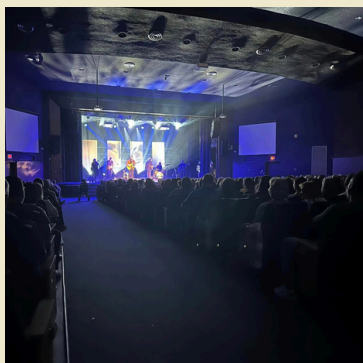
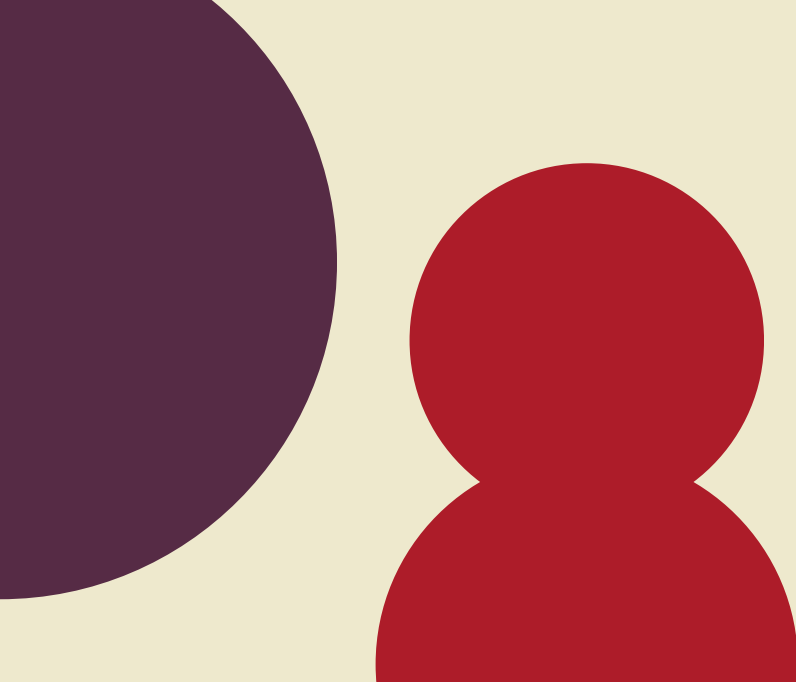
- Contribuer au développement de projets culturels qui permettent les rencontres et les échanges entre nouveaux arrivants et résidents.
- Faciliter la tenue d'activités visant le développement des compétences en littéracie.
- Contribuer à la tenue d'activités intergénérationnelles en loisirs culturels.
- Assurer une veille d'opportunités pour saisir les occasions de développer la collaboration entre les secteurs de la culture, du développement social et de la santé (ex. : besoins communs, projets possibles, financement disponible, etc.).

## **Objectif 2.5**

### **Assurer une plus grande présence des arts et de la culture dans l'aménagement du territoire**

- Favoriser l'intégration d'œuvres d'art public dans l'environnement naturel et bâti d'Argenteuil.
- Sensibiliser et soutenir les municipalités locales dans la prise en compte de la culture et du patrimoine en amont des démarches d'aménagement du territoire, lorsque pertinent (ex. : aménagement de parcs, d'entrées de ville et d'espaces publics, rénovations et constructions d'immeubles municipaux, signalisation toponymique, démarche de mise en valeur des noyaux villageois, nouveaux projets immobiliers, etc.).





# ORIENTATION 3

## Développer des outils et des stratégies régionales de développement culturel, de concert avec le milieu municipal

### Objectif 3.1

#### Soutenir les municipalités locales dans le développement de leur vie culturelle et la mise en valeur de leur patrimoine

- Soutenir les municipalités dans le développement de projets ou d'activités culturelles et patrimoniales (ex. : idéation, recherche de ressources, financement, etc.).
- Créer un sondage destiné aux municipalités et permettant de mieux comprendre les besoins, attentes et préférences de la population en matière de vie culturelle.
- Collaborer avec les bibliothèques municipales pour identifier puis réaliser des initiatives régionales visant l'augmentation de leur fréquentation en tant que porte d'entrée vers la culture.
- Accompagner les municipalités qui souhaitent se doter d'une politique culturelle et/ou patrimoniale.

### Objectif 3.2

#### Contribuer à bonifier les ressources matérielles disponibles, optimiser l'aménagement d'espaces culturels et encourager leur partage et mise en commun

- Procéder à une étude des besoins en matière de lieux et d'équipements culturels, incluant un inventaire des ressources existantes.
- Émettre des recommandations afin de bonifier les ressources existantes et optimiser l'aménagement des espaces culturels pour la diffusion en arts et la pratique de loisirs culturels.
- Encourager la mise en commun de ressources entre les municipalités ainsi qu'au sein d'organismes culturels et favoriser une utilisation optimale des équipements et des espaces de pratique et de diffusion.

### **Objectif 3.3**

#### **Mener des actions en vue de contribuer au développement d'une relève bénévole sur le territoire**

- Se doter d'une stratégie régionale de recrutement et de rétention de nouveaux bénévoles, puis mettre en œuvre cette stratégie.
- Reconnaître et valoriser le travail des bénévoles en culture, notamment par le biais d'un événement récurrent.

# ORIENTATION 4

## Protéger et mettre en valeur le patrimoine argenteuillois

### Objectif 4.1

#### Poursuivre l'acquisition et l'approfondissement des connaissances sur le patrimoine culturel régional

- Réaliser un inventaire à jour du patrimoine immobilier de la MRC et mettre en place des mécanismes pour assurer son actualisation de façon récurrente.
- Réaliser des études de caractérisation sur différents types de patrimoine immobilier (ex. : agricole, industriel, etc.).
- Réaliser une étude de potentiel archéologique.
- Offrir de l'accompagnement aux municipalités locales dans leurs démarches de désignation toponymique.

### Objectif 4.2

#### Assurer la protection du patrimoine culturel régional en collaboration avec les municipalités locales

- Renforcer la protection et la valorisation des composantes culturelles du territoire dans le cadre de l'exercice de révision du Schéma d'aménagement de la MRC ainsi que par l'attribution de statuts de protection à des éléments du patrimoine culturel ayant une importance régionale.
- Soutenir les municipalités dans l'adoption de règlements (ex : citations), d'outils urbanistiques ou de projets visant à valoriser les composantes culturelles du territoire.
- Offrir un soutien technique aux municipalités et aux organismes dans des projets visant la protection, la restauration ou la requalification d'immeubles patrimoniaux.
- Concevoir et rendre disponible des guides et coffres à outils en restauration et en préservation de biens immobiliers patrimoniaux, destinés aux propriétaires.
- Gérer le Programme d'ententes en patrimoine du ministère de la Culture et des Communications.
- Mener des actions de sensibilisation à l'importance du patrimoine bâti d'Argenteuil auprès des élus, des employés municipaux et des citoyens.

### **Objectif 4.3**

**Mettre en valeur les différents types de patrimoine (ex. : patrimoine bâti, patrimoine paysager, lieux, événements et personnages historiques, etc.) de la région par diverses initiatives d'interprétation.**

- Soutenir la création de circuits de visites guidées animées des noyaux villageois et quartiers historiques.
- Développer des circuits patrimoniaux et dispositifs d'interprétation du patrimoine sur support physique (ex. : panneau d'interprétation, plaque commémorative, exposition) ou numérique (ex. : carte interactive, récit numérique, balado, audioguide).

### **Objectif 4.4**

**Procéder à une collecte de la mémoire vivante et du patrimoine immatériel, puis assurer sa diffusion**

- Soutenir la collecte de récits et de témoignages auprès des personnes âgées du territoire.
- Valoriser et faire connaître ce patrimoine immatériel.

### **Objectif 4.5**

**Impliquer le Conseil régional du patrimoine d'Argenteuil dans les actions de protection et de mise en valeur du patrimoine**

- Informer et mobiliser le Conseil régional du patrimoine.
- Mettre à profit l'expertise du Conseil régional du patrimoine en amont des actions de protection, de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine argenteuillois.



---

Entente de développement culturel